

Image not found or type unknown



Recours assurance en cas de vol moto

Par **graphicart**, le **28/09/2010** à **11:51**

Bonjour,
bonjour,
Je me suis fais dérober ma moto il y a 1 mois et demi,
l'assurance me demande la facture de mon antivol type U qui est homologué. cette antivol je l'ai acheté en 1997 avec une moto neuve en concession, cette concession ne peut pas me ressortir cette facture due à leur changement informatique effectué sur ces 13 dernières années.
quelle recours j'ai face à mon assurance et à cette concession.
merci